

8/2

— 5 —

*COMMISSION pour l'examen du projet de loi,
ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif
au déclassement de l'enceinte fortifiée de
Paris, à l'annexion de la zone militaire et au
dessalement du casernement et portant ap-
probation des conventions intervenues à cet
effet entre l'État et la Ville de Paris. (N° 123,
année 1919.)*

(Nommée le 10 avril 1919.)

MM.

- | | |
|------------------------|-----------------------------------|
| 1 ^{er} BUREAU | { Paul STRAUSS.
RANSON. |
| 2 ^e BUREAU | { MASCURAUD.
RÉGISMANSET. |
| 3 ^e BUREAU | { ROUBY.
SANCET. |
| 4 ^e BUREAU | { Charles DELONCLE.
SIMONET. |
| 5 ^e BUREAU | { GUILLIER.
MAGNY. |
| 6 ^e BUREAU | { Alexandre BÉRARD.
VIEU. |
| 7 ^e BUREAU | { SERVANT.
DE LA BATUT. |
| 8 ^e BUREAU | { HERVEY.
Léon BARBIER. |
| 9 ^e BUREAU | { Paul DOUMER.
COURRÉGELONGUE. |

1871

1872

1873

1874



10. Avril 1919

Président M. Mascaraud

M. Mascaraud fait procéder à la 4^o séance

* Vice-Président: M. A. Béraud. ^{font nommés} Président: M. Doumer.
Rapporteur: M. Strauss.
Secrétaire: M. M. Delouche.

M. Doumer ouvre. Il expose les grands principes du projet de déclaration des fortifications de Saïg.

M. Strauss apporte quelques renseignements & quelques précisions sur les demandes faites par les tenants de la loi pour arriver à un accord complet entre les intérêts (Communes, 20000, etc) et le bill de Saïg sur certaines questions d'application de la loi propre. Il donne lecture du projet.

Après l'échange d'observations sur les différents articles, la Commission décide de passer à une seconde lecture le lundi 14 Avril, à deux heures 1/2.

Le Président

Le Secrétaire

M. Hervey



14 avril 1919

Président M. Doumer

Secrétaire M. Delouche.

M. Strauss donne lecture de son Rapport.

Plusieurs délibérations des communes suburbaines sont jointes au dossier. Le rapport est adopté

M. le Rapporteur est invité à faire venir la discussion de la loi, à la suite de celle sur les dommages de guerre

Le Président

Le Secrétaire

M. Hervey

